



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Vie Scolaire

CONSEIL DE DISCIPLINE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Dossier suivi par : M. PEYRE- Adjoint au Proviseur Vie scolaire-Tel : 04 42 91 75 73- ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Veillez trouver, l'arrêté, fixant la composition du conseil de discipline départemental des Bouches-du-Rhône pour l'année scolaire 2025-2026.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



Références : 2026-090

Aix-en-Provence, le 3 avril 2026

Affaire suivie par :
Laurent PEYRE
Tél : 04 42 91 71 64
Mél : ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 01

**LE RECTEUR DE LA REGION ACADEMIQUE PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR
CHANCELIER DES UNIVERSITE
RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE**

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental des Bouches-du-Rhône pour l'année scolaire 2025-2026 est composé comme suit :

Inspection académique

M. le directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône ou son représentant

Chefs d'établissement :

Titulaires

Mme Françoise MONDET, Collège Pierre Puget – Marseille

M. Christophe CALIPPE, Collège Katherine Johnson – Marseille

CPE :

Mme Pauline HIBON, Collège Pierre Puget – Marseille

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

Mme Béatrice PEREZ, AESH, Collège Pierre Puget– Marseille

M. Julien MOYAL, Collège Pierre Puget – Marseille

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaire

Mme Leila EMBAREK, ATOSS, Collège Katherine Johnson– Marseille

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Mme Caroline GAWLIK-PONZO, PEEP 13

Mme Luisa LEBHIL, MPE13

Suppléante

Mme Belgacem HALLOUMI, MPE13

Représentants des élèves :

Titulaires

Melle Naomi BONNEFOY, Lycée Marie Curie, Marseille

Melle Anis BOUTAHAR, Lycée Emile Zola – Aix-en-Provence

Article 2 : M. le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Benoît DELAUNAY